

Auxerre, le 17 mars 2016

L'inspecteur de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Direction de l'éducation nationale  
Auxerre 1

Téléphone

03 86 72 20 43

Fax

03 86 51 21 30

Mél.

[secaux1@ac-dijon.fr](mailto:secaux1@ac-dijon.fr)

<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>

12 bis boulevard Galliéni

BP 66

89011 Auxerre cedex

**Objet : stages de remise à niveau CM1/CM2 des vacances de printemps**

Dans votre école un ou des enseignants volontaires vont intervenir pendant les vacances de printemps pour conduire un stage de remise à niveau à destination des élèves de **CM1 et CM2** ayant des difficultés en français et/ou mathématiques.

Les séances auront lieu **du lundi 11 avril au vendredi 15 avril à raison de trois heures par jour, le matin.**

**Des groupes de quatre au minimum à six élèves au maximum par enseignant intervenant doivent être constitués.**

Je vous demande de bien vouloir veiller à la bonne organisation de ce stage en communiquant, avant les vacances, les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, horaires, renseignements d'urgence, consignes de sécurité, etc.).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

l'inspecteur de l'éducation nationale



Olivier GOUEL

**Pièces-jointes :**

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse à vous remettre complété ;
- une fiche-élève (bilan de compétences) et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage (ces documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).